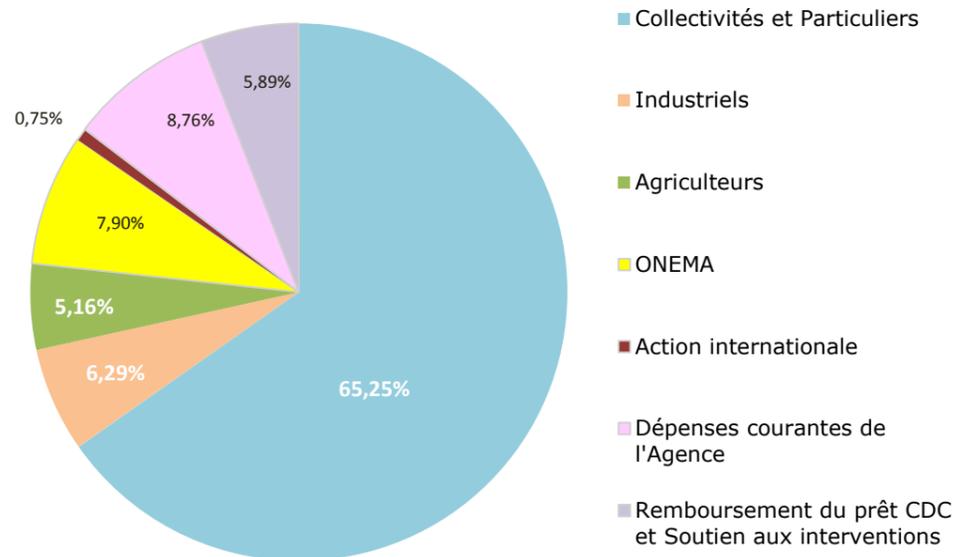
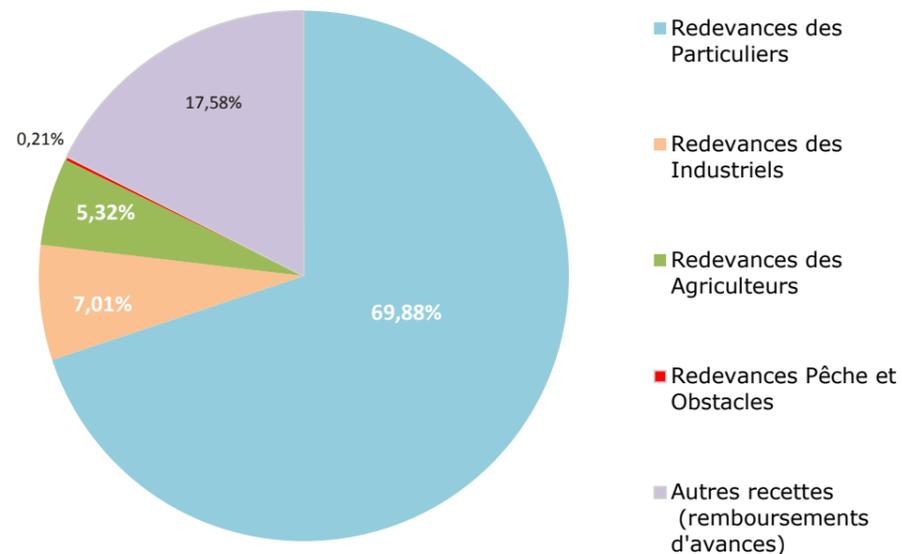


UN PROGRAMME D'INTERVENTION DE 1,087 MILLIARD D'EUROS

RÉPARTITION DES DÉPENSES AU X^{ème} PROGRAMME :



RÉPARTITION DES RECETTES AU X^{ème} PROGRAMME :



AGENCE DE L'EAU
ARTOIS - PICARDIE

200, rue Marcelline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - BP 80818 - 59508 Douai cedex
Tél : 03 27 99 90 00 - Fax : 03 27 99 90 15 - www.eau-artois-picardie.fr

Conception graphique : AEAP. Crédit photos : AEAP. IPNS Septembre 2016



1 MILLIARD D'EUROS
POUR LE BON ÉTAT DES MILIEUX
AQUATIQUES ET LA PRÉSERVATION
DE LA RESSOURCE EN EAU

L'agence de l'eau, présente pour l'avenir de l'eau
et le développement durable
dans le Nord - Pas de Calais et la Picardie



AGENCE DE L'EAU
ARTOIS - PICARDIE

■ Etablissement public du Ministère chargé
du développement durable

L'AGENCE DE L'EAU ADAPTE SON X^{ÈME} PROGRAMME D'INTERVENTION

Le programme d'intervention de l'agence de l'eau détermine l'ensemble des actions à réaliser par période de 6 ans. Le X^{ème} programme d'action couvre les années 2013 à 2018.

Afin de s'adapter aux objectifs du nouveau Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE 2016-2021), ce programme a été révisé pour la période 2016-2018. Cela se traduit notamment par une adaptation de certaines politiques d'intervention (évolution des taux d'aides, prise en compte du nouvel encadrement des aides à l'industrie, de la Politique Agricole Commune...).

RELEVER DE NOUVEAUX DÉFIS

Pour une bonne qualité de l'eau, il faut éliminer les substances responsables de sa dégradation et permettre l'équilibre entre le milieu naturel, la vie végétale et animale et les activités humaines.

Reconquérir, restaurer et entretenir les milieux naturels aquatiques :

74 M€ D'INTERVENTION

- Renaturer les berges, planter des ripisylves et des bandes enherbées, rétablir des méandres pour les cours d'eau,
- Faciliter la circulation des poissons,
- Protéger les zones humides et restaurer des zones dans lesquelles les crues peuvent se répandre,
- Retrouver un fonctionnement plus naturel des rivières.

Agir en priorité dans les secteurs les plus sensibles, aider les collectivités et les industriels à poursuivre leur assainissement et à limiter l'impact des polluants de toutes origines :

480 M€ D'INTERVENTION

- Mieux traiter les eaux usées domestiques,
- Améliorer le fonctionnement des stations d'épuration,
- Mieux gérer les eaux pluviales,
- Réhabiliter les installations d'Assainissement Non Collectif (ANC),
- Réduire les rejets de substances dangereuses dans l'eau.

Renforcer la lutte contre les pollutions diffuses :

78 M€ D'INTERVENTION

- Favoriser une agriculture intégrée, moins intensive ou biologique, l'agroforesterie et l'élevage en zone humide,
- Lutter contre les pollutions d'origine agricole.



Anguillère à Eclusier-Vaux



Pointe aux Oies à Wimereux



Station d'épuration à Worhmount

PRÉSERVER LES SUCCÈS REMPORTÉS

L'Agence a su mener des actions fortes en matière de protection de la ressource en eau et de l'assainissement. Les résultats obtenus doivent être préservés.

Protéger la ressource et garantir une eau potable de qualité :

87 M€ D'INTERVENTION

- Sécuriser l'alimentation en eau potable,
- Mettre en place des Opérations de Reconquête de la Qualité de l'Eau (ORQUE) sur des secteurs prioritaires pour « l'enjeu eau potable »,
- Protéger les aires d'alimentation des captages,
- Améliorer la performance des réseaux.



Inciter à être toujours plus performant dans le fonctionnement des ouvrages d'assainissement :

121 M€ D'INTERVENTION

- Favoriser une meilleure exploitation des équipements grâce à l'attribution de primes conditionnées au résultat,
- Participer aux missions d'assistance technique.

ASSURER UNE SOLIDARITÉ DURABLE

L'Agence soutient l'accès à l'eau potable et l'assainissement.

Garantir la solidarité urbain - rural

- Protéger la ressource en eau et faciliter l'équipement et l'assainissement des territoires ruraux.

Apporter une aide et une expertise durables aux pays émergents et en voie de développement :

8 M€ D'INTERVENTION

- Augmenter l'effort financier pour faciliter l'accès à l'eau et à l'assainissement.

PLANIFIER, SOUTENIR ET PROMOUVOIR

Pour mettre en oeuvre toutes ses actions, l'Agence s'appuie sur un Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et un Programme de Mesures.

Assurer un cadre et un soutien expert aux interventions et les promouvoir :

24 M€ D'INTERVENTION

- Accompagner l'animation territoriale,
- Contribuer à la réalisation d'études et à la connaissance environnementale à l'échelle du Bassin,
- Favoriser la communication dans le domaine de l'eau et l'éducation à l'eau et à l'environnement,
- Encourager la participation de la jeunesse des 5 continents aux débats sur l'eau.

Soutenir la connaissance environnementale assurée par l'Onema :

86 M€ D'INTERVENTION



Gravelines



Canche-Conchy-sur-Canche



Château d'eau de Montigny-en-Gohelle